

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de

**NAV CANADA**

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires du résultat net (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

		Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	Notes	31 mai 2018	31 mai 2017	31 mai 2018	31 mai 2017
<b>Produits</b>					
Redevances d'usage		334 \$	319 \$	962 \$	918 \$
Autres produits		15	13	39	42
		<u>349</u>	<u>332</u>	<u>1 001</u>	<u>960</u>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Salaires et avantages du personnel		256	249	731	696
Services techniques		30	27	86	83
Installations et entretien		17	17	54	53
Amortissements	6, 7	39	37	114	110
Autres		19	18	56	55
		<u>361</u>	<u>348</u>	<u>1 041</u>	<u>997</u>
<b>Autres (produits) et charges</b>					
Produits financiers		(44)	(4)	(53)	(39)
Coût financier net lié aux avantages du personnel	5	14	14	41	41
Autres charges financières		20	19	58	70
Autres (profits) et pertes		(4)	(13)	(12)	(19)
		<u>(14)</u>	<u>16</u>	<u>34</u>	<u>53</u>
Bénéfice net (perte nette) avant l'impôt sur le résultat et le mouvement net des comptes de report réglementaires					
		2	(32)	(74)	(90)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat					
	4	<u>10</u>	<u>3</u>	<u>(9)</u>	<u>9</u>
<b>Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires</b>					
		<u>(8)</u>	<u>(35)</u>	<u>(65)</u>	<u>(99)</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt					
	3	<u>—</u>	<u>27</u>	<u>15</u>	<u>57</u>
<b>Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires</b>					
	1	<u>(8) \$</u>	<u>(8) \$</u>	<u>(50) \$</u>	<u>(42) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

		Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	Notes	31 mai 2018	31 mai 2017	31 mai 2018	31 mai 2017
<b>Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires</b>		(8) \$	(8) \$	(50) \$	(42) \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>					
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net :</b>					
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	5	–	(219)	100	257
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	3	–	219	(100)	(257)
		–	–	–	–
<b>Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :</b>					
Amortissement de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie		–	–	1	1
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		(4)	(6)	4	30
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié aux autres éléments du résultat global	3	4	6	(5)	(31)
		–	–	–	–
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		–	–	–	–
<b>Total du résultat global</b>	1	(8) \$	(8) \$	(50) \$	(42) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	31 mai 2018	31 août 2017
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		28 \$	222 \$
Débiteurs et autres		97	107
Placements	9	71	95
Autres		9	11
		<u>205</u>	<u>435</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Placement sous forme d'actions privilégiées	4, 9	412	350
Prêt consenti à une partie liée	4, 9	12	2
Avantages du personnel	5	7	11
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		7	7
Immobilisations corporelles	6	712	705
Immobilisations incorporelles	7	931	930
Autres actifs non courants		1	1
		<u>2 082</u>	<u>2 006</u>
<b>Total des actifs</b>		<u>2 287</u>	<u>2 441</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	3	1 428	1 475
<b>Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires</b>		<u>3 715 \$</u>	<u>3 916 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires de la situation financière (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	31 mai 2018	31 août 2017
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Emprunt bancaire	9	40 \$	– \$
Fournisseurs et autres créditeurs		216	229
Passifs dérivés		6	1
Produits différés		7	6
Remboursement au titre des redevances d'usage à payer		–	60
Partie courante de la dette à long terme	8	275	375
		<u>544</u>	<u>671</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme	8	1 219	1 220
Avantages du personnel	5	1 539	1 586
Passif d'impôt différé	4	48	55
Passif dérivé	9	–	12
Autres passifs non courants		2	2
		<u>2 808</u>	<u>2 875</u>
<b>Total des passifs</b>		<u>3 352</u>	<u>3 546</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Résultats non distribués (déficit)		(22)	28
<b>Total des capitaux propres</b>		<u>(22)</u>	<u>28</u>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<u>3 330</u>	<u>3 574</u>
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	3	385	342
Engagements	10		
<b>Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires</b>		<u>3 715 \$</u>	<u>3 916 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## NAV CANADA

### États consolidés résumés intermédiaires des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
<b>Solde au 31 août 2016</b>	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires	(42)	–	(42)
Autres éléments du résultat global	–	–	–
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<u>(14) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(14) \$</u>
<b>Solde au 31 août 2017</b>	28 \$	– \$	28 \$
Bénéfice net (perte nette) et mouvement net des comptes de report réglementaires	(50)	–	(50)
Autres éléments du résultat global	–	–	–
<b>Solde au 31 mai 2018</b>	<u>(22) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(22) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# NAV CANADA

## Tableaux consolidés résumés intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		31 mai 2018	31 mai 2017	31 mai 2018	31 mai 2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>					
<b>Exploitation</b>					
Montants reçus au titre des redevances d'usage		314 \$	308 \$	944 \$	923 \$
Remboursement au titre des redevances d'usage		–	–	(33)	–
Autres montants reçus		15	23	40	47
Remboursement au titre de la taxe à la consommation		–	–	–	3
Paiements à des membres du personnel et à des fournisseurs		(276)	(264)	(804)	(755)
Cotisations aux régimes de retraite – services rendus au cours de la période	5	(21)	(21)	(68)	(66)
Cotisations aux régimes de retraite – déficit de solvabilité		(1)	(24)	(1)	(24)
Cotisations aux régimes de retraite – paiements spéciaux		–	(3)	–	(3)
Cotisations au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(2)	(1)	(5)	(5)
Règlement au titre de la compression relative aux indemnités de cessation d'emploi	5	–	–	(42)	–
Paiements d'intérêts		(20)	(21)	(60)	(65)
Intérêts reçus		–	2	3	3
		<u>9</u>	<u>(1)</u>	<u>(26)</u>	<u>58</u>
<b>Investissement</b>					
Dépenses d'investissement		(39)	(37)	(124)	(97)
Placement sous forme d'actions privilégiées		–	–	–	(16)
Produit provenant de la vente de la participation dans une filiale		–	4	–	4
Prêts consentis à des parties liées		(9)	–	(10)	–
Remboursement (paiement) d'impôt sur le placement sous forme d'actions privilégiées		–	–	5	(5)
Produit provenant des fiducies de papier commercial adossé à des actifs		–	1	1	293
Règlement d'actifs dérivés		–	–	2	–
		<u>(48)</u>	<u>(32)</u>	<u>(126)</u>	<u>179</u>
<b>Financement</b>					
Émission de titres d'emprunt à long terme	8	273	–	273	–
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	8	(375)	(25)	(375)	(25)
Rachat de titres d'emprunt à long terme		–	–	–	(110)
Produit net découlant d'emprunts bancaires		40	–	40	–
Débours liés au règlement de dérivés		(5)	–	(5)	–
Fonds de réserve pour le service de la dette	9	–	–	25	–
		<u>(67)</u>	<u>(25)</u>	<u>(42)</u>	<u>(135)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement</b>					
		<u>(106)</u>	<u>(58)</u>	<u>(194)</u>	<u>102</u>
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		–	–	–	(3)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>					
		<u>(106)</u>	<u>(58)</u>	<u>(194)</u>	<u>99</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>					
		<u>134</u>	<u>276</u>	<u>222</u>	<u>119</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>					
		<u>28 \$</u>	<u>218 \$</u>	<u>28 \$</u>	<u>218 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

# NAV CANADA

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

---

### 1. Entité présentant l'information financière

NAV CANADA a été constituée en tant que société sans capital social en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* dans le but d'acquérir, de détenir, de gérer, d'exploiter, de maintenir et de développer le système canadien de navigation aérienne civile (le « SNA »), tel qu'il est défini en vertu de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »). NAV CANADA a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. À l'intérieur des paramètres fondamentaux délimitant le mandat que la Loi sur les SNA lui confère, NAV CANADA a le droit de fournir des services de navigation aérienne civile et elle est la seule autorité compétente qui peut fixer et percevoir les redevances d'usage pour de tels services. L'activité principale de NAV CANADA et de ses filiales (collectivement, la « Société ») consiste à fournir des services de navigation aérienne, ce qui constitue l'unique secteur isolable de la Société. Les services de navigation aérienne de la Société sont dispensés essentiellement au Canada.

Les redevances au titre des services de navigation aérienne civile qu'offre la Société sont soumises au cadre réglementaire économique édicté dans la Loi sur les SNA. Aux termes de celle-ci, la Société peut établir de nouvelles redevances ou réviser les redevances existantes qu'elle perçoit pour ses services. Lorsqu'elle établit de nouvelles redevances ou qu'elle révisé les redevances existantes, la Société doit suivre les paramètres obligatoires de la Loi sur les SNA en matière d'établissement des redevances, lesquels prescrivent, entre autres choses, que le tarif des redevances, établi d'après des projections raisonnables et prudentes, ne peut être tel que les produits découlant de ces redevances soient supérieurs aux obligations financières courantes et futures de la Société dans le cadre de la prestation des services de navigation aérienne civile. Aux termes de ces paramètres, le conseil d'administration de la Société (le « conseil »), agissant en qualité de régulateur de tarifs, approuve le montant des modifications devant être apportées aux redevances d'usage ainsi que la date à laquelle elles doivent avoir lieu.

La Société planifie ses activités de façon à atteindre le seuil de rentabilité dans l'état consolidé du résultat net à la clôture de chaque exercice après avoir constaté des ajustements au compte de stabilisation des tarifs. Ainsi, la Société ne s'attend pas à ce que les résultats non distribués présentent une variation nette à la clôture de l'exercice. Les incidences de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société sont décrites à la note 3.

Aux termes de la Loi sur les SNA, la Société doit donner aux usagers un préavis de toute redevance qu'elle se propose d'établir ou de réviser, et elle doit les consulter à ce sujet. Les usagers peuvent faire valoir leur point de vue auprès de la Société de même qu'ils peuvent interjeter appel des redevances révisées devant l'Office des transports du Canada en invoquant des motifs selon lesquels la Société a violé les paramètres obligatoires édictés dans la Loi sur les SNA ou a omis de donner aux usagers les préavis prévus par la loi.

NAV CANADA est une société domiciliée au Canada. Le siège social de NAV CANADA est situé au 77, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario), Canada, K1P 5L6. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de NAV CANADA comprennent les comptes de ses filiales.

### 2. Mode de présentation

#### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis selon la Norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Comme il est permis selon cette norme, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent figurer dans des états financiers consolidés annuels établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017 (les « états financiers consolidés annuels de 2017 »).

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires a été approuvée par le conseil en date du 12 juillet 2018.



## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

---

## 2. Mode de présentation (suite)

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs suivants :

- les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur;
- les passifs au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le montant net de la valeur actualisée des obligations au titre de prestations définies et des actifs du régime évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près, à moins d'indication contraire.

### d) Caractère saisonnier

Les activités d'exploitation de la Société ont varié de façon historique au cours de l'exercice, les produits découlant de la circulation aérienne les plus élevés ayant été enregistrés au quatrième trimestre (de juin à août). L'intensification de la circulation aérienne s'explique par une hausse des voyages de loisir pendant les mois d'été. De par sa structure de coûts qui est en grande partie fixe, la Société ne subit pas de variations importantes de ses coûts au cours de l'exercice.

### e) Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2017, comme il est décrit à la note 2 f) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société au 30 novembre 2017, laquelle présente en détail l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017 et les modifications apportées aux méthodes comptables par suite de cette adoption, ainsi que les modifications précisées ci-après relativement au placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon LLC (« Aireon »). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

En mai 2018, un autre important fournisseur de services de navigation aérienne (« FSNA ») a investi dans Aireon (note 4). Par suite de cet investissement, la participation totale de la Société sous forme d'actions ordinaires sur une base pleinement diluée après la conversion s'établit à 37,2 % (40,9 % au 31 août 2017). La Société a déterminé que la structure de son placement dans Aireon ne correspond plus à celle d'une coentreprise. Toutefois, la Société est en mesure d'exercer une influence notable sur la stratégie, les décisions financières et les activités d'exploitation d'Aireon.

Au 31 mai 2018, la quote-part de la Société dans les actifs nets d'Aireon était de néant et, par conséquent, la quote-part de la Société dans le résultat net et les autres éléments du résultat global d'Aireon était de néant. À moins que la Société n'exerce son droit de convertir ses actions privilégiées en actions ordinaires, elle n'a pas accès aux actifs nets d'Aireon et sa participation demeure par conséquent comptabilisée comme un instrument financier.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

---

## 2. Mode de présentation (suite)

### f) Estimations comptables et jugements critiques

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondront rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) des états financiers consolidés annuels de 2017, à l'exception des jugements critiques et des principales sources d'incertitude sur lesquels le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon a une incidence, comme il est expliqué ci-dessous.

#### i) Jugements critiques

- Par suite des changements apportés au placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon (comme il est décrit à la note 4), la Société n'exerce plus un contrôle conjoint et ne classe plus son placement à titre de coentreprise. Il n'y a aucun autre jugement critique qui concerne le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

#### ii) Principales sources d'incertitude liée aux estimations et aux hypothèses

- Juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées

Le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon est comptabilisé à titre d'instrument financier et est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. En mai 2018, un autre FSNA a investi dans Aireon. La Société s'est appuyée sur le prix payé par cet investisseur (note 4) pour estimer la juste valeur d'Aireon et de son placement dans l'entité sous forme d'actions privilégiées au cours des périodes de présentation de l'information financière suivantes. L'évaluation est assujettie à l'incertitude relative à l'estimation et dépend du succès de la réalisation des objectifs financiers, techniques et opérationnels par Aireon, comme il est décrit aux notes 4 et 9.

### g) Prises de position comptables futures

L'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié un certain nombre de normes, modifications et interprétations, dont fait état la note 2 f) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017, qui ne sont pas encore en vigueur. La Société continue d'analyser ces normes et modifications afin de déterminer leur incidence sur ses états financiers consolidés.

L'état d'avancement de la mise en œuvre des normes futures par la Société se présente comme suit.

#### IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La Société poursuit son évaluation de l'incidence éventuelle de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), sur ses états financiers consolidés. L'IFRS 15 sera adoptée au cours de l'exercice de la Société qui sera clos le 31 août 2019. Elle a entrepris de revoir en détail ses contrats actuels selon le modèle standard d'analyse en cinq étapes. À l'heure actuelle, la Société a déterminé que la comptabilisation et l'évaluation des produits provenant des redevances d'usage, lesquels représentent environ 96 % des produits annuels totaux, ne changera pas à l'adoption de l'IFRS 15. L'incidence de l'adoption sur les produits de la Société a surtout trait aux contrats de services et de développement inclus dans les autres produits à l'état consolidé du résultat net et elle ne devrait pas être considérable. La quantification de cette incidence se fera à mesure que progressera l'analyse de l'équipe de projet.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

---

## 2. Mode de présentation (suite)

### g) Prises de position comptables futures (suite)

Il a été déterminé que les modifications publiées par l'IASB figurant ci-après et qui n'ont pas déjà été mentionnées dans les états financiers consolidés annuels de 2017 de la Société pourraient avoir un effet sur la Société dans l'avenir :

#### IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (l'« IAS 28 »), pour préciser que les intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée font partie du champ d'application tant de l'IFRS 9, (y compris ses dispositions concernant la dépréciation) que de l'IAS 28. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application anticipée est permise.

Les modifications de l'IAS 28 clarifient le fait que :

- une entité applique l'IFRS 9 aux autres intérêts dans des entreprises associées et des coentreprises, y compris les intérêts à long terme auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée et qui, en fait, constituent une partie de la participation nette dans ces entreprises associées et coentreprises;
- une entité applique les dispositions de l'IFRS 9 aux intérêts à long terme avant d'appliquer les dispositions de l'IAS 28 en matière d'imputation des pertes et de dépréciation;
- lors de l'application de l'IFRS 9, l'entité ne prend en compte aucun ajustement à la valeur comptable des intérêts à long terme découlant de l'application de l'IAS 28.

#### IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, pour préciser que lorsqu'il y a modification, compression ou liquidation d'un régime à prestations définies, une entité doit dorénavant utiliser de nouvelles hypothèses actuarielles pour calculer le coût des services rendus et le coût financier net pour la période considérée, et que l'incidence du plafonnement de l'actif n'est pas incluse dans le calcul du profit ou de la perte sur toute liquidation du régime et doit être traitée séparément dans les autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux modifications, aux compressions ou aux liquidations de régimes qui ont lieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application anticipée est permise.

#### Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017

Le 12 décembre 2017, dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, l'IASB a publié des modifications de portée restreinte visant l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, l'IFRS 11, *Partenariats*, l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et l'IAS 23, *Coûts d'emprunt*. Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, leur application anticipée étant permise. Chacune de ces normes révisées comporte des dispositions transitoires qui lui sont propres.

La Société a l'intention d'adopter les modifications apportées à l'IAS 28 et à l'IAS 19 ainsi que les modifications apportées dans le cadre du processus d'améliorations annuelles et de les appliquer à ses états financiers de l'exercice qui débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été établie.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

### 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers

Selon l'information que la Société est tenue de fournir à titre d'entité assujettie à la réglementation des tarifs, les soldes des comptes de report réglementaires sont les suivants aux dates indiquées :

	31 août 2017	Report réglementaire	Recouvrement ou reprise	31 mai 2018
<b>Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires</b>				
Dérivés	13 \$	(5) \$	(2) \$	6 \$
Impôt différé <sup>1)</sup>	56	(7)	–	49
Avantages du personnel				
Congés de maladie cumulatifs	30	–	(1)	29
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi	41	6	(5)	42
Cotisations aux régimes de retraite (a)	–	77	(8)	69
Réévaluations des régimes de retraite	1 251	(108)	–	1 143
Réévaluations des régimes complémentaires de retraite	33	2	–	35
Opération de couverture réalisée	51	5	(1)	55
	<u>1 475 \$</u>	<u>(30) \$</u>	<u>(17) \$</u>	<u>1 428 \$</u>
<b>Soldes (créditeurs) des comptes de report réglementaires</b>				
Compte de stabilisation des tarifs	(131) \$	2 \$	7 \$	(122) \$
Dérivés	–	(5)	5	–
Avantages du personnel				
Cotisations aux régimes de retraite (a)	(9)	9	–	–
Cotisations au titre des prestations d'invalidité de longue durée	(8)	–	2	(6)
Variation de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées	(185)	(62)	–	(247)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(4)	–	–	(4)
Opération de couverture réalisée	(5)	(2)	1	(6)
	<u>(342) \$</u>	<u>(58) \$</u>	<u>15 \$</u>	<u>(385) \$</u>

1) Le report réglementaire total au titre de l'impôt sur le résultat lié au placement de la Société dans Aireon était de 48 \$ au 31 mai 2018 (55 \$ au 31 août 2017). Le report restant se rapporte à la quote-part de la Société dans les actifs nets de Searidge Technologies Inc.

L'objectif à long terme quant au solde de crédit cible du compte de stabilisation des tarifs est de 7,5 % du total des charges annuelles prévues, déduction faite des autres (produits) et charges, compte non tenu des éléments non récurrents, sur une base continue. Pour l'exercice qui sera clos le 31 août 2018 (l'« exercice 2018 »), le solde cible est de 104 \$ [101 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017 (l'« exercice 2017 »)].

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et du mouvement net des comptes de report réglementaires sur le résultat net présenté dans l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat net :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2018	31 mai 2017	31 mai 2018	31 mai 2017
Avant le mouvement net des comptes de report réglementaires				
Produits	349 \$	332 \$	1 001 \$	960 \$
Charges d'exploitation	361	348	1 041	997
Autres (produits) et charges	(14)	16	34	53
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	10	3	(9)	9
	<u>(8)</u>	<u>(35)</u>	<u>(65)</u>	<u>(99)</u>
Mouvement net des comptes de report réglementaires				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs				
Écarts défavorables (favorables) par rapport aux niveaux prévus	11	(8)	2	(37)
Ajustement approuvé initial <sup>1)</sup>	2	10	7	29
	<u>13</u>	<u>2</u>	<u>9</u>	<u>(8)</u>
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires				
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	24	27	78	89
Autres avantages du personnel	(2)	8	(4)	5
Placements sous forme d'actions privilegiées, avant impôt	(46)	(8)	(62)	(34)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	(5)	–	(5)
Impôt sur le résultat	10	3	(7)	9
Opérations de couverture réalisées	1	–	1	1
	<u>(13)</u>	<u>25</u>	<u>6</u>	<u>65</u>
	<u>–</u>	<u>27</u>	<u>15</u>	<u>57</u>
Perte nette, compte tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des ajustements aux comptes de report réglementaires	<u>(8) \$</u>	<u>(8) \$</u>	<u>(50) \$</u>	<u>(42) \$</u>

<sup>1)</sup> Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2018, le conseil a approuvé une diminution du compte de stabilisation des tarifs en conséquence d'une insuffisance prévue. Ainsi, un virement de 10 \$ depuis le compte de stabilisation des tarifs se fait de manière constante au cours de l'exercice (38 \$ au cours de l'exercice 2017).

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

---

#### 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

##### a) Cotisations de retraite

Au 31 mai 2018, les soldes débiteurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 69 \$ lié au recouvrement de cotisations de retraite au moyen des redevances d'usage. Au 31 août 2017, les soldes créditeurs des comptes de report réglementaires comprenaient un montant de 9 \$ à cet effet. Le passif au titre des prestations constituées à l'égard des régimes de retraite, déduction faite des reports réglementaires connexes, s'établissait comme suit :

	31 mai 2018	31 août 2017
Passif au titre des avantages du personnel (note 5)	(1 175) \$	(1 198) \$
Moins :		
Reports réglementaires des ajustements hors trésorerie	1 143	1 251
(Insuffisance) excédent des cotisations aux régimes de retraite par rapport à la charge de retraite	(32) \$	53 \$
Soldes débiteurs (créditeurs) réglementaires – recouvrement de cotisations	69 \$	(9) \$
Insuffisance de la charge réglementaire cumulative par rapport aux cotisations	37 \$	44 \$

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 3. Incidence des comptes de report réglementaires sur les états financiers (suite)

La Société utilise une approche réglementaire pour déterminer la charge nette comptabilisée au résultat net pour les coûts liés à ses régimes de retraite capitalisés. L'objectif de cette approche vise à refléter le coût en trésorerie des régimes de retraite capitalisés dans le résultat net en comptabilisant un ajustement aux comptes de report réglementaires connexes. Ces ajustements réglementaires correspondent à l'écart entre les coûts des régimes de retraite, tels qu'ils sont établis selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, et le coût annuel en trésorerie des régimes en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Le report réglementaire lié aux cotisations de retraite de 69 \$ comprend un recouvrement de 7 \$ sur les cotisations de 44 \$ au titre du déficit de solvabilité effectuées au cours de l'exercice 2017. Le solde restant de 37 \$ devrait être recouvert au moyen des redevances d'usage ultérieures. La capitalisation des prestations de retraite du personnel par rapport à la charge, compte tenu des ajustements réglementaires, comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net est présentée ci-après.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2018	31 mai 2017	31 mai 2018	31 mai 2017
État consolidé du résultat net				
Coût des prestations pour services rendus au cours de la période <sup>1)</sup>	44 \$	43 \$	130 \$	130 \$
Charges financières nettes <sup>1)</sup>	10	11	31	33
Moins : reports réglementaires	(24)	(27)	(78)	(89)
	30	27	83	74
Cotisations en trésorerie de la Société				
Prestations pour services rendus au cours de la période en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	27	24	75	71
Paiements spéciaux en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	–	3	–	3
Paiements au titre du déficit de solvabilité	1	24	1	24
	28	51	76	98
Recouvrement (report) réglementaire de cotisations au titre du déficit de solvabilité pour l'exercice 2017	2 \$	(24) \$	7 \$	(24) \$

<sup>1)</sup> Pour le trimestre clos le 31 mai 2018, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période ne comprend pas le montant de 1 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2017) et les charges financières nettes ne comprennent pas le montant de 1 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (néant pour le trimestre clos le 31 mai 2017). Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2018, le coût des prestations pour services rendus au cours de la période ne comprend pas le montant de 3 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (2 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2017) et les charges financières nettes ne comprennent pas le montant de 3 \$ relatif au régime de retraite non capitalisé de la Société (1 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2017).

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

---

#### 4. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

En novembre 2012, la Société a signé des ententes (les « ententes de novembre 2012 ») établissant les modalités de sa participation dans Aireon. Aireon a pour mandat d'offrir une capacité de surveillance par satellite mondiale aux FSNA du monde entier, par l'intermédiaire de récepteurs de surveillance dépendante automatique en mode diffusion (« ADS-B ») intégrés comme charge utile supplémentaire dans la constellation de satellites NEXT d'Iridium Communication Inc. (« Iridium »). On prévoit que le calendrier de lancement d'Iridium permettra à Aireon d'être mise en exploitation au cours de l'année civile 2019.

En décembre 2013, les ententes de novembre 2012 ont été modifiées (les « ententes de décembre 2013 ») afin que trois autres FSNA d'importance, soit ENAV (Italie), Irish Aviation Authority (l'« IAA ») et Naviair (Danemark) puissent procéder à un investissement global de 120 \$ US (155 \$ CA) dans Aireon.

Le 15 mai 2018, les ententes de décembre 2013 ont été modifiées (les « ententes de mai 2018 ») afin que NATS, le FSNA du Royaume-Uni, puisse procéder à un investissement de 69 \$ US (89 \$ CA) dans Aireon.

Au 31 mai 2018, le placement de la Société dans Aireon s'élevait à 150 \$ US (194 \$ CA) [150 \$ US (187 \$ CA) au 31 août 2017]. Par suite de la conclusion des ententes de mai 2018, la Société est représentée par cinq des onze membres du conseil d'administration d'Aireon.

Conformément aux ententes de mai 2018, une tranche de la participation sous forme d'actions ordinaires actuelle d'Iridium dans Aireon sera ultérieurement rachetée contre un paiement d'Aireon de 120 \$ US (155 \$ CA), ce qui déterminera de façon définitive les participations de tous les investisseurs dans Aireon. À la suite du rachat et de la conversion connexe de la totalité des actions privilégiées en actions ordinaires, NAV CANADA détiendra 45,3 % de la participation sous forme d'actions ordinaires pleinement diluée dans Aireon (elle détenait une participation de 51 % avant l'investissement de NATS), ENAV et NATS en détiendront chacun 11,1 % et l'IAA et Naviair en détiendront chacun 5,3 %, alors qu'Iridium détiendra la participation restante de 21,8 %. Ce rachat dépendra des fonds dont Aireon disposera et devrait avoir lieu d'ici le 31 août 2021.

Au 31 mai 2018, la participation totale de la Société en actions ordinaires sur une base pleinement diluée après la conversion s'établissait à 37,2 % (40,9 % au 31 août 2017).

Lors de l'investissement initial par ENAV, l'IAA et Naviair en février 2014, le prix payé par ces trois investisseurs pour des actions privilégiées d'Aireon ayant essentiellement les mêmes caractéristiques était considéré comme étant une estimation fiable de la juste valeur d'Aireon. La Société a utilisé cette donnée pour évaluer la juste valeur de son placement dans Aireon au 31 août 2017. Par suite de l'investissement effectué par NATS en mai 2018, la Société s'est appuyée sur le prix payé par NATS pour le placement de celle-ci sous forme d'actions privilégiées d'Aireon pour évaluer la juste valeur de son propre placement dans Aireon au 31 mai 2018, puisqu'il a été déterminé que cela représente la meilleure estimation de la juste valeur (note 9).

Le 22 décembre 2017, le gouvernement des États-Unis a adopté une loi prévoyant la réduction du taux d'impôt fédéral des sociétés de 35 % à 21 %. Le passif d'impôt différé net de la Société au 31 mai 2018, lequel s'est chiffré à 38 \$ US (48 \$ CA) [45 \$ US (55 \$ CA) au 31 août 2017], reflète ce nouveau taux.



## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 4. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon (suite)

Le tableau suivant présente l'incidence du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon et l'incidence du recours à la comptabilité des activités à tarifs réglementés sur l'état de la situation financière de la Société :

	31 mai 2018	31 août 2017
Actifs courants		
Débiteurs et autres	– \$	5 \$
Placement sous forme d'actions privilégiées	412	350
Passif d'impôt différé	(48)	(55)
Incidence sur la situation financière du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, compte non tenu de la comptabilité des activités à tarifs réglementés	364 \$	300 \$
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires		
Passif d'impôt réglementaire différé	48 \$	55 \$
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires		
Variation cumulée de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées	(247) \$	(185) \$
Incidence nette sur la situation financière du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, compte tenu de la comptabilité des activités à tarifs réglementés	165 \$	170 \$

L'incidence nette sur la situation financière du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon compte tenu de la comptabilité des activités à tarifs réglementés reflète les sommes réelles versées dans le cadre du placement de la Société dans Aireon (aux taux de change en vigueur à la date des transactions).

L'utilisation de comptes de report réglementaires permet de différer la comptabilisation des transactions liées au placement de la Société dans Aireon sur l'état consolidé du résultat net de la Société. Par conséquent, le placement de la Société dans Aireon n'a aucune incidence nette sur l'état consolidé du résultat net de la Société pour la période de neuf mois close le 31 mai 2018. Ces montants ne sont pas pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs jusqu'au moment où ils sont réalisés en trésorerie par le biais de dividendes reçus après impôt.

Aireon est une société en démarrage n'exerçant pas d'activités qui a peu de produits et dont la plupart des dépenses sont inscrites à l'actif. Comme il est susmentionné, le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon est comptabilisé à titre d'instrument financier tant que l'option de conversion n'est pas exercée. La Société exerce une influence notable sur la stratégie, les décisions financières et les activités d'exploitation, mais ne détient aucune participation; ainsi, l'application de la méthode de la mise en équivalence donnerait lieu à une quote-part du résultat net des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de néant.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 4. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon (suite)

Le 28 février 2018, la Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un crédit-relais d'un montant d'au plus 29 \$ US (38 \$ CA) et assorti d'un taux d'intérêt annuel de 11 %. Les montants prélevés aux termes de l'entente devaient être remboursés à la plus rapprochée des dates suivantes : le 29 juin 2018 ou la date à laquelle Aireon disposera de fonds aux termes d'une facilité de crédit de premier rang. En mai 2018, l'entente de crédit-relais a été modifiée afin d'en repousser la date d'échéance jusqu'à la plus rapprochée des dates suivantes : le 30 septembre 2019 ou la date à laquelle le financement initial aux termes d'une facilité de crédit de premier rang sera effectué. Le montant de l'obligation financière aux termes de l'entente modifiée demeure le même. Au 31 mai 2018, Aireon avait prélevé un montant de 7 \$ US (10 \$ CA) aux termes de l'entente.

L'exercice financier d'Aireon se clôt le 31 décembre. L'IAS 28 restreint l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée ou d'une coentreprise et celle de l'investisseur à au plus trois mois et exige l'ajustement des résultats à la suite de toutes les transactions importantes qui se produisent dans l'intervalle. La Société a choisi d'observer un décalage de deux mois et, par conséquent, l'information en date du 31 mai 2018, du 31 mai 2017 et du 31 août 2017 présentée ci-après repose sur des montants se rapportant à la situation financière et à la performance financière d'Aireon au 31 mars 2018, au 31 mars 2017 et au 30 juin 2017, respectivement. Tous les montants sont convertis à partir de montants en dollars américains.

L'information financière d'Aireon au 31 mai 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date reflète l'adoption de l'IFRS 9. L'information financière d'Aireon pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2018 ainsi qu'à cette date a été mise à jour afin de tenir compte du placement de NATS sous forme d'actions privilégiées effectué le 15 mai 2018.

	31 mai 2018	31 août 2017
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118 \$	65 \$
Charges payées d'avance et autres actifs courants	19	14
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	575	488
	<u>712 \$</u>	<u>567 \$</u>
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	(7) \$	(8) \$
Produits différés	(1)	–
Crédit-relais accordé à un membre	(14)	–
Passifs non courants		
Passifs financiers	(854)	(670)
	<u>(876) \$</u>	<u>(678) \$</u>
Actifs nets	<u>(164) \$</u>	<u>(111) \$</u>

  

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2018	31 mai 2017	31 mai 2018	31 mai 2017
Charges d'intérêts	<u>8 \$</u>	<u>3 \$</u>	<u>20 \$</u>	<u>7 \$</u>
Bénéfice net (perte nette)	(29) \$	(9) \$	(70) \$	(9) \$
Autres éléments du résultat global	(2)	1	(2)	(3)
Total du résultat global	<u>(31) \$</u>	<u>(8) \$</u>	<u>(72) \$</u>	<u>(12) \$</u>

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 5. Avantages du personnel

La Société a comptabilisé les charges nettes suivantes au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

	Trimestres clos les 31 mai			
	2018	2017	2018	2017
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
État du résultat net				
Coût des services rendus au cours de la période	45 \$	44 \$	2 \$	1 \$
Charge liée à la compression	–	–	–	9
Coût financier	61	57	3	3
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(50)	(46)	–	–
Total de la charge	<u>56 \$</u>	<u>55 \$</u>	<u>5 \$</u>	<u>13 \$</u>
État des autres éléments du résultat global				
Réévaluations <sup>1)</sup>				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts sur les actifs des régimes	– \$	(307) \$	– \$	(1) \$
Pertes actuarielles	–	515	–	12
Total des coûts comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	<u>– \$</u>	<u>208 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>11 \$</u>
	Périodes de neuf mois closes les 31 mai			
	2018	2017	2018	2017
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
État du résultat net				
Coût des services rendus au cours de la période	133 \$	132 \$	3 \$	5 \$
Charge liée à la compression	–	–	(1)	9
Coût financier	184	171	6	6
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(150)	(137)	–	–
Total de la charge	<u>167 \$</u>	<u>166 \$</u>	<u>8 \$</u>	<u>20 \$</u>
État des autres éléments du résultat global				
Réévaluations				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts sur les actifs des régimes (Gains actuariels) pertes actuarielles	(226) \$	(239) \$	– \$	(1) \$
	120	(18)	6	1
Total des (produits) coûts comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	<u>(106) \$</u>	<u>(257) \$</u>	<u>6 \$</u>	<u>– \$</u>

<sup>1)</sup> Au cours du trimestre clos le 31 mai 2018, en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, il n'y a eu aucun événement ou changement significatif qui aurait conduit à une réévaluation. Ainsi, aucune réévaluation n'a été effectuée et il n'a pas été nécessaire de comptabiliser de variations des réévaluations des régimes dans l'état des autres éléments du résultat global de la Société.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 5. Avantages du personnel (suite)

Le coût financier net lié aux avantages du personnel d'un montant de 41 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2018 comprend les charges d'intérêts et les produits d'intérêts liés aux actifs des régimes susmentionnés au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris des coûts financiers de 1 \$ liés aux congés de maladie à long terme.

Au cours de l'exercice 2017, la Société a comptabilisé une charge au titre de la compression de 11 \$ relativement aux indemnités de cessation d'emploi, laquelle a été inscrite dans les salaires et avantages du personnel. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2018, la charge liée à la compression a été réduite de 1 \$ afin de refléter les choix faits par les employés syndiqués. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2018, une somme en trésorerie de 42 \$ a été versée aux fins du règlement de la compression relative aux indemnités de cessation d'emploi.

Les évaluations actuarielles aux fins de capitalisation des régimes de retraite sont menées tous les ans au 1<sup>er</sup> janvier et doivent être déposées auprès du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (« BSIF ») au plus tard au mois de juin de la même année. Ainsi, les cotisations aux régimes de retraite en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation pour la période annuelle ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 2018 seront fondées sur les évaluations actuarielles effectuées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec ajustement rétroactif au début de l'année civile. La réglementation qui régit la capitalisation des régimes de retraite au palier fédéral nécessite que des évaluations actuarielles soient effectuées tant sur une base de continuité de l'exploitation que selon l'approche de solvabilité. Les évaluations actuarielles effectuées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et déposées auprès du BSIF en juin 2018 présentaient un excédent de 503 \$ (242 \$ en 2017) en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Un excédent de solvabilité réglementaire de 561 \$ a été comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (334 \$ en 2017) selon l'hypothèse que la reformulation du texte du régime au 1<sup>er</sup> septembre 2016, qui tenait compte de la modification pour la résiliation du régime qui est actuellement en cours d'examen par le BSIF, était en vigueur à la date d'évaluation. Si la modification n'avait pas été prise en compte, il y aurait eu un déficit de solvabilité réglementaire de 89 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (289 \$ en 2017). La modification n'a pas eu d'effet sur l'évaluation en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Au 31 mai 2018, la Société avait mis en place des lettres de crédit totalisant 494 \$ pour satisfaire aux obligations de l'année civile 2018 en matière de capitalisation des régimes de retraite en fonction de la solvabilité antérieures aux modifications, selon les évaluations actuarielles effectuées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite à prestations définies se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2018	31 mai 2017	31 mai 2018	31 mai 2017
Régimes de retraite capitalisés				
Prestations pour services rendus au cours de la période en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	27 \$	24 \$	75 \$	71 \$
Paiements spéciaux en fonction de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation	–	3	–	3
Paiements au titre du déficit de solvabilité	1	24	1	24
	28	51	76	98
Régime de retraite non capitalisé	1	1	2	2
Autres régimes à prestations définies non capitalisés	2	1	5	5
Moins les montants capitalisés	(2)	(2)	(4)	(4)
	29 \$	51 \$	79 \$	101 \$

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 5. Avantages du personnel (suite)

Selon les prévisions préliminaires actuelles reposant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, la Société s'attend à verser des cotisations aux régimes de retraite de 96 \$ pour l'exercice 2018 (91 \$ pour l'exercice 2017), et aucun paiement spécial au titre de la continuité de l'exploitation n'est prévu (néant pour l'exercice 2017).

Les avantages du personnel se composent de ce qui suit :

	31 mai 2018	31 août 2017
Actif comptabilisé au titre des prestations d'invalidité de longue durée	7 \$	11 \$
Passif lié aux obligations au titre des prestations définies capitalisées	(1 175) \$	(1 198) \$
Passif lié aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées	(103)	(97)
Passif lié aux obligations au titre des autres prestations définies non capitalisées	(214)	(246)
Passif comptabilisé au titre des régimes à prestations définies	(1 492)	(1 541)
Passifs au titre des avantages du personnel à long terme	(47)	(45)
Total des passifs au titre des avantages du personnel à long terme	(1 539) \$	(1 586) \$

#### 6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composaient de ce qui suit :

	Terrains et bâtiments	Systèmes et matériel	Actifs en cours de développement	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 août 2017	227 \$	626 \$	102 \$	955 \$
Entrées	–	–	73	73
Transferts	31	28	(59)	–
Solde au 31 mai 2018	258 \$	654 \$	116 \$	1 028 \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>				
Solde au 31 août 2017	39 \$	211 \$	– \$	250 \$
Amortissement	11	55	–	66
Solde au 31 mai 2018	50 \$	266 \$	– \$	316 \$
<b>Valeurs comptables</b>				
Au 31 août 2017	188 \$	415 \$	102 \$	705 \$
Au 31 mai 2018	208 \$	388 \$	116 \$	712 \$

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composaient de ce qui suit :

	Droit de navigation aérienne	Logiciels achetés	Logiciels maison	Actifs en cours de développement	Total
<b>Coût</b>					
Solde au 31 août 2017	702 \$	165 \$	193 \$	43 \$	1 103 \$
Entrées	–	–	–	50	50
Sorties et radiations	–	–	–	(1)	(1)
Transferts	–	9	27	(36)	–
Solde au 31 mai 2018	702 \$	174 \$	220 \$	56 \$	1 152 \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>					
Solde au 31 août 2017	75 \$	53 \$	45 \$	– \$	173 \$
Amortissement	19	14	15	–	48
Solde au 31 mai 2018	94 \$	67 \$	60 \$	– \$	221 \$
<b>Valeurs comptables</b>					
Au 31 août 2017	627 \$	112 \$	148 \$	43 \$	930 \$
Au 31 mai 2018	608 \$	107 \$	160 \$	56 \$	931 \$

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 8. Dette à long terme

L'encours de la dette de la Société se composait de ce qui suit.

	31 mai 2018	31 août 2017
Obligations et billets à payer		
Émis aux termes de l'acte de fiducie cadre		
Obligations-recettes de série 96-3 à 7,40 % échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2027 d'une valeur nominale de 250 \$	250 \$	250 \$
Obligations-recettes à amortissement de série 97-2 à 7,56 % échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2027 d'une valeur nominale initiale de 500 \$	225	250
	<u>475</u>	<u>500</u>
Émis aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale		
Billets d'obligation générale de série BMT 2018-1 à 3,293 % échéant le 30 mars 2048 d'une valeur nominale de 275 \$ <sup>1)</sup>	275	–
Billets d'obligation générale de série BMT 2016-1 à 3,534 % échéant le 23 février 2046 d'une valeur nominale de 250 \$	250	250
Billets d'obligation générale de série BMT 2011-1 à 4,397 % échéant le 18 février 2021 d'une valeur nominale de 250 \$	250	250
Billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 à 5,304 % échéant le 17 avril 2019 d'une valeur nominale de 250 \$	250	250
Billets d'obligation générale de série BMT 2013-1 à 1,949 % échus le 19 avril 2018 d'une valeur nominale de 350 \$ <sup>1)</sup>	–	350
	<u>1 025</u>	<u>1 100</u>
Total des obligations et billets à payer	1 500	1 600
Ajustements visant à tenir compte des frais de financement différés et des escomptes	(6)	(5)
Valeur comptable du total des obligations et billets à payer	1 494	1 595
Moins la partie courante de la dette à long terme <sup>2)</sup>	(275)	(375)
Total de la dette à long terme	<u>1 219 \$</u>	<u>1 220 \$</u>

1) Le 29 mars 2018, la Société a émis des billets d'obligation générale de série BMT 2018-1 échéant le 30 mars 2048 d'une valeur de 275 \$. Les billets sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 3,293 %. Le produit tiré de l'émission de ces billets a été utilisé pour rembourser en partie les billets d'obligation générale de série BMT 2013-1 de la Société d'une valeur de 350 \$ le 19 avril 2018. Le restant du solde des obligations a été remboursé au moyen des liquidités disponibles et de prélèvements sur la facilité de crédit consortiale de la Société.

2) La partie courante de la dette à long terme a trait aux billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 de 250 \$ échéant en avril 2019 et au versement annuel de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2.

Les obligations et les billets à payer sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à la valeur nominale ou au taux de rendement des obligations canadiennes majoré de la prime de remboursement, selon le plus élevé des deux. Les obligations de série 97-2 sont des obligations à amortissement; elles sont remboursables en 20 versements de principal annuels consécutifs de 25 \$ effectués le 1<sup>er</sup> mars de chaque année jusqu'à leur échéance le 1<sup>er</sup> mars 2027.

Au 31 mai 2018, la Société respectait toutes les clauses restrictives de l'acte de fiducie cadre et de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers

##### Sommaire des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement et comprend le classement dans la hiérarchie des justes valeurs de chaque instrument financier, comme il est décrit à la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017. À l'exception de la dette à long terme, la valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société s'approche de leur juste valeur.

	31 mai 2018		Hiérarchie des justes valeurs
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1)</sup>	28 \$	– \$	
Débiteurs et autres	97	–	
Placements courants			
Fonds de réserve pour le service de la dette <sup>2)</sup>	71	–	
Autres actifs courants			
Actifs dérivés <sup>3)</sup>	–	1	Niveau 2
Placement sous forme d'actions privilégiées <sup>4)</sup>	–	412	Niveau 2
Autres actifs non courants			
Prêt consenti à une partie liée <sup>5)</sup>	12	–	
Créances à long terme	1	–	
	<u>209 \$</u>	<u>413 \$</u>	
<b>Passifs financiers</b>			
Emprunt bancaire <sup>6)</sup>	40 \$	– \$	
Fournisseurs et autres créditeurs			
Dettes fournisseurs et charges à payer	213	–	
Passifs dérivés <sup>3)</sup>	–	6	Niveau 2
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)			
Obligations et billets à payer <sup>7)</sup>	1 494	–	
	<u>1 747 \$</u>	<u>6 \$</u>	



## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

##### Sommaire des instruments financiers (suite)

La Société a adopté l'IFRS 9 en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017 et l'a appliquée rétrospectivement. Elle a toutefois choisi de ne pas retraiter les montants des périodes comparatives conformément aux exigences transitoires. Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers de la Société par catégories de classement au 31 août 2017 conformément à l'IAS 39 et à la méthode comptable précédente de la Société.

	31 août 2017				Hiérarchie des justes valeurs
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1)</sup>	222 \$	– \$	– \$	– \$	
Débiteurs et autres	102	–	–	–	
Placements courants					
Fonds de réserve pour le service de la dette	–	95	–	–	Niveau 1
Placement sous forme d'actions privilégiées <sup>4)</sup>	–	–	350	–	Niveau 3
Autres actifs non courants					
Prêt consenti à une partie liée	2	–	–	–	
Créances à long terme	1	–	–	–	
	<u>327 \$</u>	<u>95 \$</u>	<u>350 \$</u>	<u>– \$</u>	
<b>Passifs financiers</b>					
Fournisseurs et autres créditeurs					
Dettes fournisseurs et charges à payer	– \$	– \$	– \$	227 \$	
Passifs dérivés <sup>3)</sup>	–	–	1	–	Niveau 2
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)					
Obligations et billets à payer <sup>7)</sup>	–	–	–	1 595	
Passifs dérivés à long terme <sup>3)</sup>	–	–	12	–	Niveau 2
	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>13 \$</u>	<u>1 822 \$</u>	

<sup>1)</sup> La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme de 15 \$ au 31 mai 2018 (79 \$ au 31 août 2017).

<sup>2)</sup> Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2018, la Société a effectué un prélèvement de 25 \$ sur l'excédent de fonds du fonds de réserve pour le service de la dette.

<sup>3)</sup> Les actifs et passifs dérivés courants et non courants sont inscrits à la juste valeur déterminée en fonction des taux de change en vigueur sur le marché et des taux d'intérêt à la date de clôture.

<sup>4)</sup> Cet instrument est comptabilisé à la juste valeur selon la méthode d'évaluation décrite à la note 4.

<sup>5)</sup> Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2018, la Société a accordé un crédit-relais de 10 \$ à Aireon. Se reporter à la note 4 pour obtenir de plus amples renseignements.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

##### *Sommaire des instruments financiers (suite)*

<sup>6)</sup> Cet emprunt bancaire correspond à un prélèvement effectué sur la facilité de crédit consortiale de la Société sous la forme d'une acceptation bancaire et il est assorti d'un taux d'actualisation fondé sur le taux Canadian Dollar Offered Rate (le « CDOR ») majoré de la marge applicable. Il est arrivé à échéance le 22 juin 2018.

<sup>7)</sup> La juste valeur des obligations et des billets à payer de la Société est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, étant donné qu'elle est établie selon les cours vendeur en vigueur sur le marché secondaire à la date de clôture. Au 31 mai 2018, la juste valeur s'établissait à 1 413 \$ (1 835 \$ au 31 août 2017), compte tenu des intérêts courus de 22 \$ (22 \$ au 31 août 2017).

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2018, le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon est passé du niveau 3 au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs en raison de la transaction récente, tel qu'il est indiqué à la note 4. Il n'y a eu aucun autre transfert entre les niveaux depuis le 31 août 2017.

Le tableau qui suit résume l'évolution de la juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui est classé au niveau 2 :

	Placement sous forme d'actions privilégiées
Juste valeur au 31 août 2017	350 \$
Augmentation nette de la juste valeur <sup>1)</sup>	48
Incidence du change	14
Juste valeur au 31 mai 2018	412 \$

<sup>1)</sup> L'augmentation nette de la juste valeur comprend des produits de dividendes accumulés. Se reporter à la note 4 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'augmentation de la juste valeur.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

##### *Instruments financiers dérivés*

À l'occasion, la Société détient des swaps de taux d'intérêt à terme et instruments à terme sur obligations ainsi que des contrats de change à terme pour couvrir les risques liés aux fluctuations des taux de changes et des taux d'intérêt. Le calendrier ainsi que la façon dont la Société gère ces risques varient pour chaque élément selon notre évaluation du risque et des autres possibilités de gérer le risque.

Le tableau suivant présente les instruments financiers dérivés auxquels la Société a appliqué la comptabilité de couverture.

	31 mai 2018					
	Taux du contrat	Montant notionnel des instruments de couverture en dollars CA	Valeur comptable		Classement à l'état de la situation financière	Variations de la juste valeur utilisées dans le calcul de l'inefficacité
			Actifs	Passifs		
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>						
Risque de change						
Contrats de change à terme <sup>1)</sup>	1,27502	8 \$	– \$	– \$	Autres actifs (courants et non courants)	– \$
Risque de taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt <sup>2)</sup>	2,79640	175 \$	– \$	5 \$	Passifs dérivés (courants)	5 \$
Swaps de taux d'intérêt <sup>2)</sup>	2,77800	25 \$	– \$	1 \$	Passifs dérivés (courants)	1 \$
Instruments à terme sur obligations <sup>3)</sup>	1,76400	137 \$	– \$	– \$	s. o.	3 \$
Instruments à terme sur obligations <sup>3)</sup>	2,47417	137 \$	– \$	– \$	s. o.	(5) \$

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

## 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

### Instruments financiers dérivés (suite)

	31 août 2017					
	Taux du contrat	Montant notionnel des instruments de couverture en dollars CA	Valeur comptable		Classement à l'état de la situation financière	Variations de la juste valeur utilisées dans le calcul de l'inefficacité
			Actifs	Passifs		
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>						
Risque de change						
Contrat de change à terme <sup>4)</sup>	1,10070	16 \$	– \$	– \$	s. o.	(3) \$
Contrat de change à terme <sup>5)</sup>	1,34383	20 \$	– \$	– \$	s. o.	– \$
Risque de taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt <sup>2)</sup>	2,79640	175 \$	– \$	10 \$	Passifs dérivés	37 \$
Swaps de taux d'intérêt <sup>2)</sup>	2,77800	25 \$	– \$	2 \$	Passifs dérivés	5 \$
Instruments à terme sur obligations <sup>3)</sup>	1,76400	137 \$	– \$	1 \$	Fournisseurs et autres créiteurs	(1) \$

1) La Société détient huit contrats à terme d'une valeur notionnelle d'environ 1 \$ CA chacun visant l'achat d'un total de 6 \$ US (8 \$ CA) en vue de couvrir les versements mensuels à Aireon relativement aux frais de surveillance par satellite pour la période allant de janvier à août 2019. Le taux contractuel figurant dans le tableau est une moyenne des taux des huit contrats à terme.

2) La Société détient des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le coût de refinancement d'une tranche des billets d'obligation générale de série BMT 2009-1 d'un montant de 350 \$ qui arriveront à échéance le 17 avril 2019.

3) La Société détenait un contrat à terme sur obligations dans le but d'atténuer l'incidence éventuelle d'une hausse des taux d'intérêt sur le coût de refinancement des billets d'obligation générale de série BMT 2013-1 d'un montant de 350 \$ qui sont arrivés à échéance le 19 avril 2018. La Société a mis fin au contrat à terme sur obligations en janvier 2018 en raison des modifications apportées à ses plans de refinancement et elle a conclu en même temps un nouveau contrat à terme sur obligations aligné sur le plan révisé. Le nouveau contrat a été conclu en mars 2018 lors de l'émission des billets d'obligation générale de série BMT 2018-1 d'un montant de 275 \$.

4) La Société détenait de la trésorerie en lien avec la couverture du coût en dollars canadiens de la quatrième tranche du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon versée au cours de l'exercice 2017. Le contrat à terme visant l'achat de 15 \$ US (16 \$ CA) est arrivé à échéance en juin 2015.

5) La Société détenait un contrat à terme visant l'achat de 15 \$ US (20 \$ CA) supplémentaires afin de couvrir le coût en dollars canadiens de la cinquième tranche du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon versée au cours de l'exercice 2017.

Les relations de couverture de la Société pourraient donner lieu à de l'inefficacité si les transactions ne se matérialisent pas au moment prévu ou par suite de changements au risque de contrepartie.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des éléments de couverture des autres éléments du résultat global.

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 mai 2018	31 mai 2017	31 mai 2018	31 mai 2017
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Contrats de change à terme	– \$	– \$	– \$	(3) \$
Swaps de taux d'intérêt	(4)	(6)	6	33
Contrat à terme sur obligations	–	–	(2)	–
	<u>(4) \$</u>	<u>(6) \$</u>	<u>4 \$</u>	<u>30 \$</u>

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie étaient considérés comme totalement efficaces et aucune inefficacité n'a été comptabilisée dans le résultat net.

#### Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites aux paragraphes a) à c) de la note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2017. Ces risques, ainsi que la gestion par la Société de son exposition à ces risques, n'ont pas changé significativement au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2018, à l'exception de ce qui suit.

#### a) Risque de marché

##### i) Risque de change :

L'exposition de la Société au risque de change qui se rapporte au dollar américain a augmenté depuis le 31 août 2017 en raison de l'accroissement de la juste valeur de son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, laquelle a atteint 412 \$ CA (318 \$ US) [350 \$ CA (281 \$ US) au 31 août 2017].

Au 31 mai 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, le résultat net, compte non tenu du mouvement net des comptes de report réglementaires, aurait augmenté ou diminué de 38 \$ (30 \$ au 31 août 2017).

##### ii) Risque lié à d'autres prix :

Comme il a été mentionné à la note 4, la juste valeur du placement de la Société dans Aireon a augmenté pour s'établir à 412 \$ au 31 mai 2018 (350 \$ au 31 août 2017). Une variation de 5 % de la juste valeur aurait fait varier les produits financiers (autres charges financières) d'environ 14 \$ US (18 \$ CA) au 31 mai 2018 [12 \$ US (15 \$ CA) au 31 août 2017].

Aireon offrira une capacité de surveillance par satellite mondiale aux fournisseurs de services de navigation aérienne du monde entier. Aireon devrait commencer ses activités au cours de l'année civile 2019.

## NAV CANADA

### Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audité)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens)

#### 9. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Les risques suivants ont été relevés en ce qui concerne le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon :

- des délais supplémentaires pourraient survenir;
- la technologie pourrait ne pas fonctionner de la façon prévue;
- les ententes visant la vente de données pourraient ne pas atteindre les niveaux attendus;
- le crédit relais à court terme ou à long terme pourrait ne pas être obtenu.

La liquidité d'Aireon a été mise à l'épreuve par les délais dans le lancement des satellites transportant la charge utile d'Aireon. C'est pourquoi certaines conditions visant l'atteinte de jalons relativement au paiement des quatrième et cinquième tranches du placement ont été levées. Une facilité à court terme a été accordée à Aireon par certains de ses investisseurs. La Société s'est engagée à contribuer un montant de 29 \$ US (38 \$ CA) à cette facilité (voir la note 4). Aireon s'efforce actuellement d'obtenir du financement à long terme auprès d'une grande banque internationale. Le crédit relais devrait procurer à Aireon la liquidité dont elle a besoin jusqu'à l'entrée en fonction du système. D'autres délais pourraient accroître la pression sur la liquidité d'Aireon, ce qui pourrait nécessiter un crédit relais supplémentaire.

La Société estime que son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon dégagera les rendements escomptés.

#### 10. Engagements

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés de la Société liés à ses passifs financiers, à ses engagements en capital et à ses contrats de location simple au 31 mai 2018 :

	Paiements restants – pour les exercices qui seront clos les 31 août						Par la suite
	Total	2018	2019	2020	2021	2022	
Emprunt bancaire	40 \$	40 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	191	191	–	–	–	–	–
Passifs dérivés	6	–	6	–	–	–	–
Dette à long terme (y compris la partie courante) <sup>1), 2)</sup>	1 500	–	275	25	275	25	900
Paiements d'intérêts <sup>2)</sup>	826	19	78	62	55	48	564
Engagements en capital <sup>3)</sup>	119	54	17	16	6	4	22
Contrats de location simple	167	2	9	8	7	9	132
Prêt consenti à une partie liée <sup>4)</sup>	28	–	–	28	–	–	–
	<u>2 877 \$</u>	<u>306 \$</u>	<u>385 \$</u>	<u>139 \$</u>	<u>343 \$</u>	<u>86 \$</u>	<u>1 618 \$</u>

1) Les paiements représentent un principal de 1 500 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.

2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 8.

3) La Société a des engagements fermes en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles qui s'élevaient à 119 \$ au 31 mai 2018 (141 \$ au 31 août 2017).

4) Il s'agit de la capacité d'emprunt consentie inutilisée aux termes de l'entente de crédit-relais conclue avec Aireon. Au 31 mai 2018, Aireon avait prélevé 7 \$ US (10 \$ CA).